

## **RÉSOLUTION DE LA CONFÉRENCE SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES – BALI**

LE SCFP :

1. Demandra au gouvernement conservateur de Harper de faire preuve de leadership à l'échelle internationale à compter du début de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques qui aura lieu à Bali en Indonésie du 3 au 14 décembre, en contribuant à la négociation d'une entente contraignante reconnaissant que les pays en voie de développement ont besoin de l'aide des pays de l'OCDE, lesquels sont les principaux responsables du réchauffement climatique. Cette entente visant la diminution de la production de gaz à effet de serre devrait être en place pour 2009.
2. Réclamera du gouvernement conservateur qu'il mette au point une stratégie nationale sur les changements climatiques qui respecte les compétences provinciales et des investissements publics dans l'infrastructure communautaire, sociale et énergétique, dans les transports en commun et les programmes d'économie d'énergie, la modernisation des édifices et les énergies éolienne et solaire.
3. Travaillera avec les organisations non gouvernementales et syndicales à la création d'un programme de juste transition destiné à venir en aide aux travailleurs qui pourraient être déplacés par les changements climatiques et au financement d'un Fond d'action et d'adaptation aux changements climatiques dont la fonction sera d'accorder aux municipalités un financement public leur permettant d'investir dans des mesures d'adaptation aux changements climatiques et de réduction des émissions.
4. Se joindra à l'Internationale des Services Publics (ISP) et au mouvement environnemental, afin de réclamer de tous les gouvernements qu'ils :
  - Établissent d'ici 2009 un cadre contraignant en vue de négociations mondiales pour la conclusion d'une entente comprenant des cibles obligatoires destinées à limiter l'augmentation des températures à moins de 2 degrés Celsius et des cibles de diminution des émissions de gaz à effet de serre d'au moins 50 % à l'échelle mondiale et notamment des réductions pour les pays développés de 30 % d'ici 2020 et de 85 % d'ici 2050.

- Prennent des engagements majeurs en matière de construction et de reconstruction de l'infrastructure publique par des investissements publics dans l'eau, l'énergie, les ordures, les soins de santé, le logement abordable et éconergétique, la remise aux normes des édifices, les transports en commun et l'infrastructure municipale.
  - Adoptent des principes d'égalité des sexes à toutes les étapes de la stratégie sur les changements climatiques, notamment par le renforcement du pouvoir des femmes à jouer un rôle central dans toutes les prises de décisions liées aux changements climatiques.
  - Favorisent une participation pleine et entière des autochtones aux débats et aux réponses dans le dossier des changements climatiques.
  - Accordent un soutien financier aux pays en voie de développement afin qu'ils soient en mesure de réagir aux changements climatiques.
  - Modifient les lois internationales sur les brevets afin de favoriser le transfert des technologies existantes et nouvelles de lutte aux changements climatiques vers les pays en voie de développement.
5. Fera partie de la solution en adoptant une politique sur les changements climatiques imposant des cibles en matière de réduction de gaz à effet de serre.
  6. Le SCFP fera usage de son influence pour provoquer des changements positifs sur les lieux de travail, les collectivités et les foyers, changements destinées à modifier nos pratiques nuisibles au climat. Pour ce faire, il travaillera avec les employeurs en vue de la création, sur les lieux de travail, de comités environnementaux. Il utilisera les conventions collectives comme levier d'action sur les changements climatiques. Il contribuera à l'éducation et à la formation des travailleurs sur la question des changements climatiques et des mesures à prendre sur les lieux de travail afin de les combattre. Il travaillera aussi avec les groupes communautaires à faire la promotion du développement durable. Il aidera à faire l'éducation des groupes communautaires à propos du rôle des travailleurs dans la réduction des changements climatiques et du droit des travailleurs à un emploi digne et sûr.

#### PARCE QUE:

La Conférence de Bali sur les changements climatiques des Nations Unies est un point tournant en vue de l'adoption, sur l'ensemble de la planète, de politiques et de pratiques moins dommageables en matière de changements climatiques.

Le réchauffement planétaire et la crise climatique qui en découle ont des effets dévastateurs sur l'environnement de la terre et ils auront des conséquences sociales et économiques considérables.

Le climat de la terre est un bien appartenant à tous et les impacts les plus importants des changements climatiques seront ressentis dans les régions les plus pauvres et par les personnes les plus démunies du monde.

Le gouvernement fédéral a fait preuve d'irresponsabilité dans ce dossier en ne prenant aucune mesure concrète pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre.

Le SCFP a adopté une position de meneur en appuyant des mesures musclées de réduction des émissions de gaz à effet de serre et le respect du Protocole de Kyoto;

Les mesures destinées à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à s'adapter aux changements climatiques offrent d'excellentes occasions d'améliorer notre infrastructure publique, d'augmenter notre efficacité, de créer des emplois et d'améliorer notre vie communautaire.

La crise du climat exige que le secteur public joue un rôle central, ce qui ne peut se faire par le biais d'une plus grande privatisation des problèmes et des solutions en matière d'environnement.

Le SCFP est une importante organisation qui peut faire preuve de leadership en apportant à ses modes de fonctionnement d'importants changements destinés à réduire ses émissions de gaz à effet de serre.

Le SCFP peut exercer une influence sur des centaines de lieux de travail, de collectivités et de foyers partout au Canada et exercer une influence déterminante en matière de changements destinés à atténuer les changements climatiques.

Le progrès dans le dossier des changements climatiques et de l'atteinte du développement durable doit aller de pair avec des mesures destinées à améliorer la justice économique, sociale, environnementale et mondiale.

Le SCFP est déterminé à coopérer dans une lutte commune dont l'objectif est de sauver notre planète.

:as/rks/sepb491

Le 12 décembre 2007 (rév.)